

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

Saint-Pierre-d'Oléron

code INSEE : 17385

6 683 habitants

Communauté de communes de l'Île d'Oléron



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W364) ; copie numérique aux Archives nationales très lacunaire et mélangée avec une autre commune.

Forme : registre noir, couverture rigide (36 x 23 cm), 80gr, petits carreaux, 200p foliotées

Couverture : photo couleur d'un extrait de cahier de doléances de 1789, avec bonnet phrygien, collée sur la couverture du registre. Nom de la commune écrit au stylo dans un angle.

Titre : cahier de doléances.

Clos le 20/0/2019 : « Pour ordre [Prénom Nom, signature]

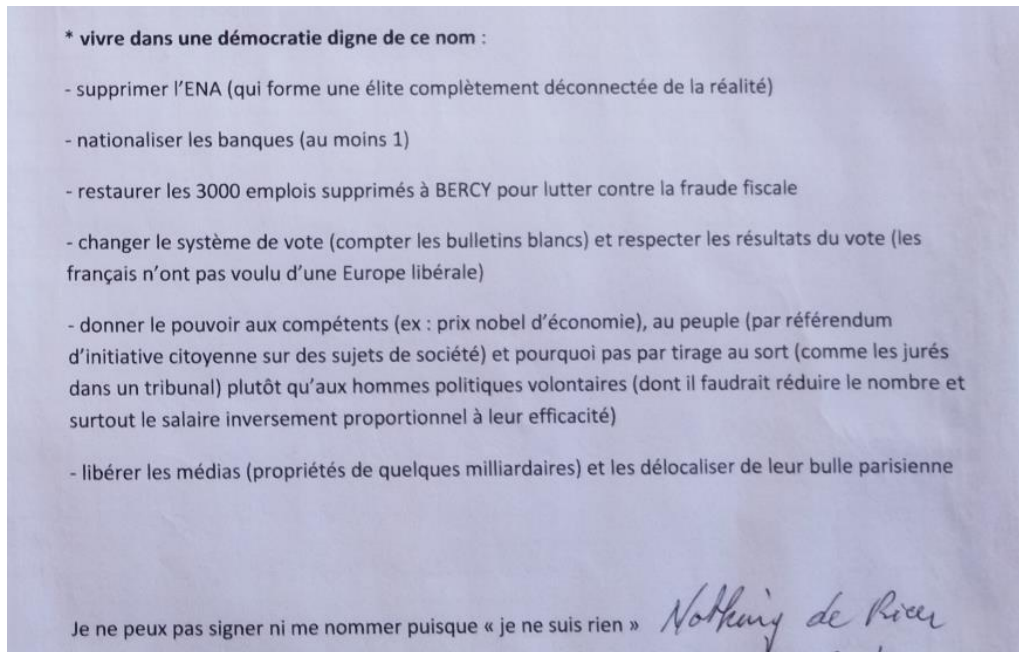
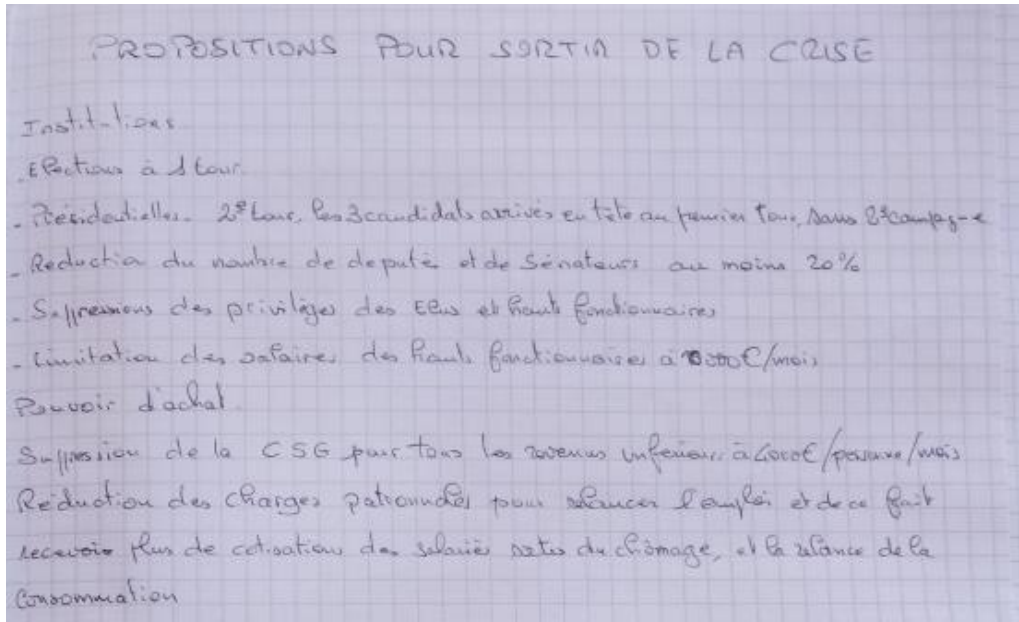
22 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

— Les pouvoirs publics centralisés oublient totalement les endroits éloignés tels que l'île d'Oléron. Manque de communications depuis plusieurs années (guichet SMCF supprimé par exemple) peu de cars (seulement pour la desserte TGV Paris) et grande difficulté pour aller à un rendez-vous soit à Rochefort ou à La Rochelle en centre hospitalier ou en ville. A partir de Pâques, impossibilité même aux cars trop peu nombreux, de respecter des horaires compte tenu du nombre de voitures particulières

- plus d'implication de l'état dans le problème de l'environnement et le Rechauffement climatique
- plus de Transparence dans les dépenses publiques et le revenu du gouvernement et les députés (Train) etc...
- hausse du SMIG et des Retraites
- RIC
- Baisse du Revenu des Hauts Fonctionnaires

II)
Indexer les retraites et salaires sur l'augmentation des coûts de la vie
Taux habitation à garder pour les + grosses fortunes (10%)
Remettre l'ISF
Remettre les 5€ à l'APL
Allocations familiales soumises au quotient familial
Baisser taxes et TVA au profit de l'impôt sur le revenu
Renforcer certains services publics (hôpitaux, police, écoles)
Rendre certaines professions plus attractives (Infirmières, etc.)



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit (feuille agrafée), 17 lignes, 172 mots (couple)

DOLÉANCES À PORTER DANS LE CAHIER MIS À DISPOSITION DES CITOYENS PAR MR LE MAIRE.

ST-PIERRE-D'OLÉRON, LE 10 DÉCEMBRE 2018

[Tampon arrivée de la mairie : 18 DEC 2018]

Doléances portées par M. [NOM Prénom] et Mme [NOM Prénom], demeurant [Adresse]

1. Pas de retraités floués ni de générations sacrifiées.
2. Porter le SMIC à 80 % du salaire médian, soit un SMIC mensuel NET à hauteur de 1437 € nets contre 1184 € aujourd'hui.
3. Porter le minima des pensions de retraite à 1200 € nets mensuels pour pouvoir vivre dignement.
4. Pour le maintien du service public et l'abandon du CAP 2022. Un service public accessible partout et par tous !
5. Pour le libre accès à l'université, pour l'abrogation de la loi ORE/plan étudiant.
6. Pour le maintien de notre système de protection sociale et de santé.
7. Pour le maintien de tous les régimes de retraite par répartition : non à la retraite par points.
8. Pour la mise en place URGENTE de la transition énergétique et la protection de notre environnement et de la nature.

Merci.

2. Manuscrit, 7 lignes, 77 mots

Vivre avec 1000 € par mois !! Louis XIV Macron devrait essayer, ainsi que sa cour. Ils sont inaptes à la vie actuelle. Je demande un référendum pour ne pas attendre la fin de son mandat, ils sont trop loin de la réalité de la vie ; les Gilets jaunes continueront fortement, malgré les forces de l'ordre qu'ils mettent. Cela coûte cher aussi à tous les Français pour mettre à genoux les esclaves qui meurent de faim.

[Signature]

Saint-Pierre

3. Manuscrit, 42 lignes, 392 mots (homme)

Le 9 janvier 2029. Doléances pour Mr MACRON ou son gouvernement.

Madame MACRON pour qui nous n'avons pas voté n'a pas à exercer de fonction rémunérée quelle qu'elle soit, au sein de l'Élysée, et doit rembourser toutes les sommes perçues par elle et son staff.

Baisse de 30 % des salaires des présidents, ministres, secrétaires d'État et tous les hauts fonctionnaires.

Notre président doit arrêter de se prendre pour Jupiter ou même un roi ; le peuple n'a pas hésité à tracter Louis XVI et je serais désolé qu'il lui arrive le même sort. De même, il doit arrêter d'être arrogant et méprisant avec les Français dont il fait partie.

Faire participer les représentants du peuple au redressement de la France par un impôt de 10 % de leurs salaires.

Instaurer la CSG pour tous ceux qui ne la payent pas.

Les salaires des députés et sénateurs ne devraient leur être versés que s'ils sont effectivement présents aux assemblées et non représentés ; sinon, paiement qu'au prorata de leur temps de présence.

Le gouvernement et le président devant donner le bon exemple, que les voitures de fonction polluantes soient changées par des voitures écologiques. De même, ils devraient prendre comme à l'étranger (pays de l'Europe) les transports en commun.

Instaurer des référendums pour toutes les décisions importantes au niveau national, régional, départemental, municipal et rendre le vote obligatoire.

Tenir compte dans les votes des bulletins blancs, nuls et des abstentions.

Changer le mode de scrutin.

Soumettre les dépenses de l'Élysée à un conseil citoyen.

Remettre l'ISF.

Supprimer les niches fiscales.

Retirer les taxes sur le fioul pour les personnes ayant un chauffage au fioul. Instituer pour ces personnes une aide conséquente pour le changement de chaudière de type écologique (pellets, granulés, solaires, etc.).

Tarifs uniques dans toutes les pharmacies du prix des médicaments humains et vétérinaires.

Plafonner les frais bancaires.

Instaurer un pacte citoyen pour les migrants avec obligation de travailler, apprendre le français, en échange d'une allocation. En cas de non-respect, le pacte est rompu et repart de la France.

Plafonner les aides aux migrants à l'allocation minimale versées aux plus démunis en France.

Laisser le libre-arbitre aux parents pour la vaccination et l'école à 3 ans.

Dépoussiérer tous les codes et supprimer les vieilles lois obsolètes.

Baisse de 4 % de la TVA pour redonner du pouvoir d'achat aux Français.

[Prénom NOM]

SAINT-PIERRE D'OLÉRON

4. Dactylographié collé, 25 lignes, 411 mots

Des **CAHIERS DE DOLÉANCES** en 2019 !

Comment a-t-on pu en arriver là ? Parce que M. MACRON se conduit plus en monarque arrogant qu'en président de la République. Il insulte les Français, ses compatriotes, ses concitoyens, qu'il méprise, surtout les classes inférieures, toute une partie du peuple qu'il n'arrive même pas à nommer, « des gens qui ne sont rien » dont il ignore l'existence. Louis XVI, le 13 juillet, quand on lui a annoncé la prise de la Bastille, a eu une prise de conscience : « C'est une révolte ? ». Le locataire de l'Élysée, très surpris par le « mouvement » des Gilets jaunes, répond par la répression. Mais les Français ont des droits :

*** Avoir des conditions de vie décentes :**

- Supprimer la TVA (mise au goût du jour par GISCARD).
- Indexer les salaires, retraites, indemnités, allocations, etc. sur le taux de l'inflation.
- Le livret A était censé financer des logements sociaux ; que lui est-il arrivé ? Il rapporte 0,2/100...

- Pour la santé, il faut attendre des heures aux urgences dans un hôpital saturé, 1 semaine pour avoir un RDV chez un généraliste, 3 mois pour un spécialiste ; le kiné prend plusieurs patients en même temps ; beaucoup de régions sont devenues des déserts médicaux.
- L'éducation nationale ne forme plus des citoyens qui sachent lire, écrire et compter ; l'université populaire de CAEN a été supprimée, déprogrammée de France Culture ; avez-vous peur de la philosophie qui aide à vivre, à penser ?

*** Vivre dans une démocratie digne de ce nom :**

- Supprimer l'ENA (qui forme une élite complètement déconnectée de la réalité).
- Nationaliser les banques (au moins 1).
- Restaurer les 3000 emplois supprimés à BERCY pour lutter contre la fraude fiscale.
- Changer le système de vote (compter les bulletins blancs) et respecter les résultats du vote (les Français n'ont pas voulu d'une Europe libérale).
- Donner le pouvoir aux compétents (ex : prix Nobel d'économie), au peuple (par référendum d'initiative citoyenne sur des sujets de société) et pourquoi pas par tirage au sort (comme les jurés dans un tribunal) plutôt qu'aux hommes politiques volontaires (dont il faudrait réduire le nombre et surtout le salaire inversement proportionnel à leur efficacité).
- Libérer les médias (propriétés de quelques milliardaires) et les délocaliser de leur bulle parisienne.

Je ne peux pas signer ni me nommer puisque « je ne suis rien ».

[Ajout manuscrit] Nothing de rien [Signature]

5. Manuscrit, 6 lignes, 34 mots

- 1) Suppression de la CSG retraites.
- 2) RIC.
- 3) Réduction charges sociales. Revalorisation des petits salaires.
- 4) Comptabiliser les votes blancs et plus de proportionnelle.
- 5) Rétablir l'équilibre social entre tous les citoyens français.

[Signature]

6. Manuscrit (feuille agrafée sur le cahier, écrite recto-verso), 45 lignes, 281 mots

[NOM, Adresse]

- Les pouvoirs publics centralisés oublient totalement les endroits éloignés tels que l'île d'Oléron. Manque de communications depuis plusieurs années (guichet SNCF supprimé par exemple), peu de cars (seulement pour la desserte TGV Paris) et grande difficulté pour aller à un rendez-vous soit à Rochefort ou à La Rochelle en centre hospitalier ou en ville. À partir de Pâques, impossibilité même aux cars, trop peu nombreux, de respecter des horaires compte tenu du nombre de voitures particulières empruntant l'unique pont, les passages bateaux partant de La Rochelle et conditionnés par le tourisme, et non considérés comme transport plus rapide (50 mn contre 2 heures) pour les gens de l'île, sans parler du tarif prohibitif !
- Les retraités semblent complètement oubliés puisque ceux qui "payaient la CSG" avaient plus de 1200 € / mois. Le minimum vieillesse doit être augmenté mais ne concerne qu'une petite partie des retraités. Les personnes seules ayant travaillé avec moins de 1200 euros / mois de retraite sont légion et donc ont de grandes difficultés financières ! Elles sont totalement oubliées et ne

sont même pas "éligibles" au chèque / énergie. Elles ne sont pas non plus concernées par l'aide financée au parcours en voiture, elles doivent rester chez elles et vivre en recluses ! L'aide à l'achat de véhicules est insuffisante et, passé un certain âge, il vaudrait mieux prévoir des liaisons par bus dans les communes ainsi que des logements en plus grand nombre au lieu d'EHPAD onéreuses et peu attrayantes !

- Un effort conséquent s'impose pour "motiver" les jeunes à s'instruire et, dans le domaine, la télévision a fort à faire, les séries policières provoquent la violence et non la culture !

7. Manuscrit, 9 lignes, 82 mots

- Suppression de la CSG pour les retraités.
- Pension de retraite alignée sur le pouvoir d'achat.
- Suppression de la taxe d'habitation pour tout le monde.
- Que toute personne percevant un salaire paie des impôts sur le revenu.
- Rétablissement de l'ISF.
- Que tous les élus de la République (députés) représentent mieux les Français.
- Suppression des avantages de ces mêmes élus ainsi que des sénateurs.
- Que toutes les doléances exprimées par les Français soient écoutées et reconnues.

[Signature]

8. Manuscrit, 2 lignes, 15 mots

Suppression de la CSG pour tous les retraités.

Augmentation du pouvoir d'achat pour les salariés.

[Signature]

9. Manuscrit, 4 lignes, 38 mots

Suppression de la désertification.

Conserver tous les services de proximité tel que la poste, les transports, les différents services des impôts.

Impératif : rétablir l'ISF !!

Prendre en charge tout ce qui découle de l'isolement du troisième âge.

Le 16.01.2019

[Signature]

10. Manuscrit, 30 lignes, 256 mots (femme)

Quelle gabegie à tous les niveaux de nos infrastructures !

Quelques questions à se poser :

- Comment financer certaines revendications sociales justifiées ?
- Comment compenser, par exemple, la suppression de certaines charges salariales ?
- Comment réduire notre déficit national ?
- Etc., etc.

On ampute régulièrement des postes-clés pour gagner quelques milliards par-ci, par-là. On augmente les impôts, la TVA, les radars, les PV, l'EDF, la taxe foncière, la CSG, etc., etc., les voitures diesel...

Que l'État montre l'exemple !

- Diminution du nombre de ministres, de secrétaires d'État et de personnel travaillant à la présidence.
 - = Moins de logements de fonction, d'avions à disposition.
 - = Moins de limousines, d'entretien de voiture, de carburants.
 - Diminution des salaires et indemnités diverses.
 - Encore moins de cumuls de mandats.
 - Moins de privilèges envers les anciens présidents, anciens ministres (voiture, entretien, carburant, salaire des personnels ou assistants mis à leur disposition...).
- NB. Exemple : le budget de l'Allemagne est trois fois moins important que le nôtre. La Croatie, certes petit pays, y est bien arrivée !

Et avant toute nomination, à quelque niveau que ce soit, faire faire une enquête en amont pour éviter les gens les plus concernés par des conflits d'intérêt et retenir ceux qui ont davantage les mains libres pour faire évoluer plus vite et avec plus de justice nos conditions de vie, notre pouvoir d'achat, nos services publics (transport, santé...).

Une Saint-Pierraise

Comment vont s'organiser les "débats" au niveau des communes ?

Comment serons-nous informés ? Comment y participer ?

11. Manuscrit (encre violette), 35 lignes, 300 mots (femme)

Le 16/1/2019

I) Dépenses publiques :

- Contrôler les dépenses des ministères.
- Donner un pouvoir de sanction à la Cour des comptes pour enrayer le gaspillage des services publics.
- Arrêter de payer les frais de fonctionnement des anciens présidents de la République et 1^{ers} ministres (3 millions / président). Supprimer cabinet, secrétariat, 2 chauffeurs, personnel de maison, loyers, collaborateur, protection, etc.).
- Supprimer services départementaux ou régionaux et donner + de pouvoirs et de moyens aux municipalités.
- Supprimer les doublons de certains services et muter le personnel dans les services défectueux (ex : service urbanisme : 1 à Saint-Pierre et 1 à la communauté de communes).
- Diminuer le nombre de députés et sénateurs.
- Renforcer les contrôles sur les chômeurs.
- Faire payer les GAFA.
- Contrôler les frais de tous les élus.

II)

Indexer les retraites et salaires sur l'augmentation du coût de la vie.

Taxe d'habitation à garder pour les + grosses fortunes (10 %).

Remettre l'ISF.

Remettre les 5 € à l'APL.

Allocations familiales soumises au quotient familial.

Baisser taxes et TVA au profit de l'impôt sur le revenu.

Renforcer certains services publics (hôpitaux, police, écoles).

Rendre certaines professions plus attractives (infirmières, etc.).

Obliger les médecins à professer en début de carrière (temps défini) partout en France pour arrêter les déserts médicaux.

Rendre le vote obligatoire.

Vote blanc comptabilisé.

Remettre le septennat et non renouvelable.

Plus de référendums.

Favoriser et remettre le fret ferroviaire.

Remettre le service national mais plus civil.

Cesser la construction des zones commerciales et remettre et aider les petits commerces, et gratuité des parkings.

Protéger l'industrie française.

Mieux traiter les demandeurs d'asile (logements, alimentation, travail). Réelle politique d'intégration (cours de langue, éducation civique, histoire -> obligatoire).

Argent des péages doit servir à l'entretien du réseau routier.

Plus de logements HLM.

Mme [NOM]

[Signature]

13. Manuscrit (encre bleue), 6 lignes, 50 mots (homme)

Le 16/11/2019 [sic]

[NOM Prénom]

- Plus d'implication de l'État dans le problème de l'environnement et le réchauffement climatique.
- Plus de transparence dans les dépenses publiques et le revenu du gouvernement et des députés (frais), etc.
- Hausse du SMIG et des retraites.
- RIC.
- Baisse du revenu des hauts fonctionnaires.

[Signature]

13. Manuscrit, 4 lignes, 28 mots

17.01.19

[P. NOM]

Indexation des retraites sur l'inflation.

Revoir la limitation de vitesse des 80 km/h. Baisse à 30 km/h.

Revoir le nombre de députés et de parlementaires.

Restaurer l'ISF.

[Signature]

14. Manuscrit, 3 lignes, 29 mots (femme)

22 janvier 2019

Gros problème de désertification médicale sur l'île d'Oléron.

Nous sommes 24 000 habitants l'hiver, 300 000 l'été.

Gros besoins de médecins, centre radiologie, dentiste, gynécologue, etc.

[Prénom Nom]

[Signature]

15. Manuscrit, 8 lignes, 67 mots (couple)

22/01/19

Je pense qu'il faudrait penser à augmenter l'indice des fonctionnaires car être gelé pendant tant d'années, on commence à avoir froid ! Un peu d'humour d[an]s ce monde bizarre !! ne fait pas de mal...

Les mutations de chaque commune seraient très intéressantes pour des demandeurs de longue date.

Et pour finir, augmentation de t[ou]t[es] les classes sociales.

Merci de prendre le temps de nous lire.

Mr Mme [NOM]

[Signature]

16. Manuscrit, 7 lignes, 73 mots (femme)

23/1/19

Je m'étonne qu'il n'y ait pas de plafond de ressources à la CSG alors que l'ISF a été supprimé ; je m'explique : ma retraite est de 497 € / mois et je touche une rente de 100 € / mois grâce à des SCPI (immobilier "papier") sur laquelle 16 € sont prélevés par mois. Est-ce juste de réduire encore des revenus si faibles ?

Merci de prendre ma demande en considération.

[Prénom Nom]

[Signature]

17. Manuscrit, 15 lignes, 166 mots (femme)

24/1

Il est urgent de se pencher sur la désertification médicale sur l'île notamment (mais, hélas, c'est un problème qui touche toute la France).

Il faut des semaines pour obtenir un RDV sur Rochefort, voire La Rochelle. Quand enfin on l'obtient, se rendre aux visites est un problème presque insurmontable si on ne peut conduire. Des navettes payantes à un prix abordable devraient être mises en place. À défaut, c'est la désertification des nouveaux propriétaires qui va se poser.

Je n'ose penser que l'île d'Oléron sur le plan économique va rétrograder. Peut-on se permettre de revenir aux années 60-70 ?

La critique est facile mais elle peut être constructive.

Faites-vous aider, des conseils de quartiers pourraient vous aider.

Je reste à votre disposition pour en parler plus longuement.

Je souffre beaucoup de ma main, je vous prie donc d'accepter mes excuses pour cette vilaine écriture.

[Prénom Nom (Adresse)]

Le problème médical, je le connais très bien, mes enfants étant médecins.

Merci d'accepter de lire ce texte.

[Signature]

18. Manuscrit, 5 lignes, 28 mots (homme)

Ville pittoresque un peu plate pour un Savoyard. St-Georges, hôtesse sympathique et accueillante. Veuillez l'augmenter, Monsieur le Maire, en prenant sur vos indemnités. Merci pour elle d'avance.

7/2/2019

[Signature]

19. Manuscrit, 4 lignes, 31 mots

Le 14/02/19

- Suppression du Sénat, trop de frais.
- Plus de médecins dans les campagnes.
- Plus de personnel dans les hôpitaux et les EHPAD.
- Plus d'humain dans l'administratif.

[Signature] St Pierre d'Oléron

20. Manuscrit (feuille à petits carreaux collée), 16 lignes, 178 mots (homme)

PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE

Institutions :

- Élections à 1 tour.

- Präsidentielles. 2^e tour : les 3 candidats arrivés en tête au premier tour, sans 2^e campagne.
- Réduction du nombre de députés et de sénateurs, au moins 20 %.
- Suppression des privilèges des élus et hauts fonctionnaires.
- Limitation des salaires des hauts fonctionnaires à 10 000 € / mois.

Pouvoir d'achat.

Suppression de la CSG pour tous les revenus inférieurs à 4000 € / personne / mois.

Réduction des charges patronales pour relancer l'emploi et de ce fait recevoir plus de cotisations des salariés sortis du chômage, et la relance de la consommation.

Rétablissement de l'ISF, même si cela n'est qu'un symbole.

Réduction du train de vie de l'État.

Suppression des revenus et avantages des anciens présidents de la République après 6 mois.

Réouverture d'hôpitaux, bureaux de poste, poste de police, de lignes de chemin de fer.

Réduction du nombre de ministres et secrétaires d'État.

Réduction de la TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité.

Voilà quelques idées.

[Prénom NOM, Adresse]

Fait à St-Pierre d'Oléron le 14 février 2019

21. Manuscrit (2 A4 de brouillon, écrites au verso, agrafées), 58 lignes, 526 mots

ÉLIRE des hommes politiques pacifiques

L'assemblée de nos représentants, comme une famille ou une communauté, devrait elle-même promouvoir l'engagement de ses membres pour la paix. Lorsque nous élisons des députés, nous les investissons de notre espoir et de notre confiance. Nous attendons d'eux qu'ils sachent écouter leurs interlocuteurs. Tous les membres de l'Assemblée nationale devraient être capables d'écouter et de discerner ce qui est bon, judicieux et profitable. Un trop grand nombre d'entre eux ne prennent même pas la peine d'écouter les propositions des autres partis. Ils n'ont d'oreilles que pour leurs propres idées et ne pensent qu'à la prochaine réplique qu'ils opposeront à leur adversaire, dès qu'il aura fini de parler, pour contester ses arguments et tenter de les mettre en pièces.

Mais si nous élisons des représentants, ce n'est pas pour polémiquer à perte de vue. Si nous leur donnons nos voix, c'est que nous comptons sur eux pour contribuer au bien commun en unissant leur expérience, leur sagesse et leur discernement à ceux de leurs collègues, les autres députés. Nous attendons d'eux qu'ils sachent s'exprimer avec calme et clarté, qu'ils sachent écouter et apprendre, tout en adaptant leurs idées à celle des autres, et en trouvant des compromis entre leur façon de voir et celle du camp adverse. Malheureusement, ils ne nous disent jamais : « Je m'engage à pratiquer l'écoute profonde, quand je serai élu, afin de pouvoir profiter des idées de tous mes autres collègues. »

Mais en tant qu'électeurs, nous devrions leur poser à tous cette question : « Êtes-vous fermement résolu à écouter vraiment vos collègues lorsque vous serez élu ? Sinon, nous ne voterons pas pour vous. » Nous devons exiger que les candidats mènent leur campagne de façon à nous aider à mieux prendre nos décisions. Quand nous votons sans exiger qu'ils appliquent l'écoute et la parole vraies, cela aboutit à constituer des assemblées déchirées par la colère et la division, et on assiste à une sorte de guerre de position chronique dans la famille de la nation.

Pour ma part, je préférerais voter pour des représentants capables d'écouter et de parler en pleine conscience. Nous pourrions tous écrire à nos représentants régionaux, départementaux et nationaux, pour leur recommander de s'initier à la pratique de l'écoute et de la parole vraie. Nous pourrions suggérer la création d'une commission parlementaire pour l'écoute et la parole basées sur la compréhension mutuelle.

Il faudrait aussi que nos assemblées législatives édictent des lois concrètes pour nous protéger, nous et nos enfants, de la violence et des influences nocives. Nos représentants ne sont jamais avares de promesses, mais les promesses ne suffisent pas. Dans certains pays asiatiques, par exemple, les magazines pornographiques sont interdits à la publication. Les émissions qui stimulent le désir sexuel sont prohibées. C'est un progrès pour la protection de la jeunesse. De même, certains pays européens interdisent l'importation de films américains de caractère explicitement pornographique ou violent. Cela se fait dans de nombreux pays, sans porter aucunement atteinte à la liberté ni aux droits des citoyens. Nous devons nous éveiller et mettre en pratique cette prise de conscience, en demandant des mesures concrètes lorsque nous élisons nos représentants.

[Signature]

22. Dactylographié agrafé, 25 lignes, 409 mots (femme), lettre-type

[Prénom NOM, Adresse]

St-Pierre, le 10 février 2019

Monsieur SUEUR Christophe
maire de St-Pierre-d'Oléron

Monsieur le Maire,

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017 ; 95% selon le sondage Ifop pour l'ADMD de mars 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. L'Institut national des études démographiques (Ined) a très bien mesuré cela dans un récent rapport. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États-Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seul, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux...

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total de 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal).

Cahier de Saint-Pierre-d'Oléron

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français ; de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire, [*manuscrit*] à l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

—

Clos le 20.01.2019

[Tampon "Pour ordre [Prénom NOM]"]

[Signature]

[FIN]